

dépensé à l'égard de nos lacs et de nos rivières, de concert avec les services provinciaux?

L'hon. M. Mayhew: Aucune partie de cet argent ne va aux lacs ni aux rivières, qui relèvent des gouvernements provinciaux.

M. Catherwood: Aucune partie de ce crédit n'est destinée aux provinces?

L'hon. M. Mayhew: Non, il ne vise ni les lacs ni les rivières.

M. McLure: Quelle est l'importance de la pêche aux huîtres dans les Maritimes, particulièrement dans l'île du Prince-Édouard? Quelle quantité d'huîtres expédions-nous aux États-Unis? En importons-nous toujours de ce pays? Quelle redevance perçoit le Ministère et à combien s'élèvent les loyers?

L'hon. M. Mayhew: En 1948, l'île du Prince-Édouard a produit 15,464 barils, d'une valeur de \$123,115. En 1949, elle en a produit 12,326, d'une valeur de \$100,426 et, en 1950, 16,104, d'une valeur de \$105,375. La plus grosse partie se vend au Canada. Nous importons des États-Unis un peu d'huîtres en écailles.

M. Follwell: Je sais que le ministre a dit que son ministère n'a aucune compétence en ce qui concerne les eaux intérieures. Néanmoins il me semble que l'exportation du poisson ressortit au gouvernement fédéral. Il est une chose qui préoccupe beaucoup de pêcheurs; c'est que les Américains viennent au Canada avec des camions-réservoirs qu'ils remplissent de poissons vivants qui servent à peupler les lacs américains. Le ministère ferait bien, je pense, de voir combien de poissons vivants on exporte ainsi. Le ministre est-il en mesure de nous présenter une déclaration au sujet de la possibilité d'exiger un permis au titre de l'exportation du poisson vivant, de façon que par cette alimentation des lacs et des rivières américaines on n'en n'arrive pas au point où les acheteurs américains puissent trouver tout le poisson frais qu'ils veulent dans leurs propres lacs plutôt que chez nous?

L'hon. M. Mayhew: De quel genre de poisson le député parle-t-il?

M. Follwell: Je parle surtout de la barbotte.

L'hon. M. Mayhew: La préservation des espèces est uniquement de la compétence des provinces. Nous sommes prêts à collaborer si nous pouvons être de quelque assistance mais la question relève des provinces.

M. Follwell: Le ministère n'a-t-il pas le pouvoir de réglementer l'exportation du poisson vivant aux États-Unis?

L'hon. M. Mayhew: Je ne crois pas que le ministère s'arroge cette compétence sans

[M. Catherwood.]

la demande de la province. D'autre part, j'ignore si le ministère du Commerce dispose de l'autorité requise pour interdire cette exportation.

M. Black (Cumberland): Quelques mots de l'ostréiculture dans la région de Malagash. L'an dernier, les renseignements fournis au comité ont été fort décevants. Les gens directement intéressés à l'expérience tentée par le ministère dans cette région nourrissaient de grands espoirs. Le ministère a acheté certains parcs, y a apporté du nais-sain et a cultivé les huîtres. Malheureusement, jusqu'à l'an dernier les résultats ont été des plus décevants.

Le ministre nous dirait-il ce qu'on a fait de plus, depuis, et quels résultats on a obtenus? La laisse est considérable à cet endroit et à un moment donné on y produisait de grandes quantités d'huîtres de haute qualité. Il semble que la production y ait graduellement baissé.

M. MacNaught: La situation est très difficile étant donné que ces parcs sont endommagés par la glace. En 1937, on a réservé environ neuf acres du littoral dans le bassin de Malagash pour en faire une ferme d'expérimentation. On a effectué des expériences à peu près de la même façon qu'en Europe et aux États-Unis. On a aménagé des digues afin d'accumuler assez d'eau pour que les jeunes huîtres puissent continuer de croître à marée basse.

La plus grave difficulté tient à ce que les gens de la région ne s'intéressent pas à ces expériences. Nous croyons que le nais-sain peut être amassé dans des parcs de ciment et qu'on peut y élever les jeunes huîtres. Évidemment il faut les transporter ailleurs par la suite. Cette méthode assure d'excellentes chances de succès dans la culture d'huîtres de bonne qualité. Mais, je le répète, le manque d'intérêt des pêcheurs de la région constitue la plus grande difficulté.

L'ostréiculture a réalisé des progrès depuis dix ans le long de la côte du détroit de Northumberland, depuis le Nouveau-Brunswick jusqu'à la Nouvelle-Écosse plus bas que Pictou. En 1936, la production était d'environ mille barils et, en 1946, elle était portée à quatre mille barils. L'expérience dont parle le député s'effectue lentement. Il faut beaucoup de temps et beaucoup d'argent pour réaliser des progrès sur cette laisse parce que la glace détruit les huîtres en hiver.

M. Black (Cumberland): L'adjoint parlementaire veut-il dire qu'il est possible de cultiver avec succès les huîtres dans cette région?